

## **9 Avril 2018 : la nouvelle offre arrive !**



Le réseau TAC s'adapte et propose des horaires adaptés pour optimiser les trajets quotidiens de ses usagers, tout en répondant à leurs contraintes horaires professionnelles et/ou personnelles.

### **Quels sont les changements majeurs ?**

Suite aux déviations aux abords de la gare d'Annemasse, l'arrêt Chablais Parc devient l'arrêt de référence pour les lignes 61, R, T2, 5 et DA.

Deux nouveaux arrêts sont également à signaler dans le secteur : l'arrêt Baud situé rue du Chablais, ainsi que l'arrêt Gare Routière situé rue des Frères Tassile qui, comme son nom l'indique, permettra de desservir la gare routière d'Annemasse.

Avec un bus passant, en moyenne toutes les 6 à 8 minutes en heures de pointe, notre priorité est clairement de limiter l'impact des aménagements de voirie actuellement en cours en proposant des horaires adaptés à la réalité du trafic.

Dans un souci de lisibilité de nos parcours, les lignes T2, 3 et 7 auront désormais pour terminus l'arrêt Jean Monnet (remplace l'arrêt Général de Gaulle et l'arrêt Lycée Jean Monnet), également desservi par la ligne 4 (remplace l'arrêt De Lattre de Tassigny).

### **Période de validité de cette nouvelle offre ?**

Le nouveau guide bus sera distribué à la boutique TAC et chez nos partenaires dès la semaine prochaine. Il contiendra les horaires valables dès le lundi 9 Avril, et également les horaires d'été (valables du lundi 2 Juillet au dimanche 2 Septembre).

*Attention : les vacances scolaires de Pâques débuteront au moment du lancement de la nouvelle offre. Il faudra donc bien se référer aux horaires de petites vacances scolaires.*

Nos deux offres ont été réalisées en fonction des suggestions de nos usagers. Nous avons à cœur d'affiner notre offre grâce aux nombreux retours que nous avons des utilisateurs de notre réseau et de nos collaborateurs.

### **Mise à disposition des nouveaux horaires**

---

- en version téléchargeable sur le site internet depuis l'onglet « Mes déplacements » ; « Horaires des lignes »
- en version papier à partir du 4 avril 2018, disponibles à l'Espace Bus TAC et dans les mairies des communes d'Annemasse Agglo.

### **Un service client toujours à l'écoute de ses utilisateurs**

---

En période de travaux, les déviations sont nombreuses et des perturbations peuvent survenir au sein du réseau.

Le réseau TAC informe ses utilisateurs de l'actualité en temps réel :

- Sur notre Facebook : @reseautac
- Sur notre site web : [www.reseau-tac.fr](http://www.reseau-tac.fr) → Rubrique Infos Trafic et Actualité
- Sur notre application mobile : Réseau Tac
- Par téléphone au 0800 00 19 53

TP2A • Groupe RATP • Exploitant du réseau TAC pour le compte d'Annemasse Agglo

Plus d'informations sur : [www.reseau-tac.fr](http://www.reseau-tac.fr)

CONTACT PRESSE Marine GOMES • Chargée de communication

Tél. 04 50 84 46 72 • [marine.gomes@ratpdev.com](mailto:marine.gomes@ratpdev.com)